

CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE DAMPIERRE
Lundi 15 avril 2019 à 20 H 30

Convocation : 09/04/2019

Affichage : 16/04/2019

Etaient présents : Mesdames, Stéphanie PICOT, Isabelle NONNOTTE, Laure VALENTIN, Caroline MEYER, Floriane DERVAUX, Nathalie HONORIO, et Messieurs Grégoire DURANT, Alain GOUNAND, Stéphane DUMONT-VUILLET, Rémy MARTIN, Philippe HUSSON, Laurent LAHAXE, Fabrice LOCATELLI, Fabrice DESTAING, Anthony FALCONNET, Anthony ALLUE,

Procurations : Mrs Aurélien PHILIPPE à Philippe HUSSON, Ludovic GERBER à Alain GOUNAND, Olivier MATHEVON à Grégoire DURANT, Mmes Joss BERNARD à Caroline MEYER et Valérie BENDERITTER à Laure VALENTIN

Absents : Emilie REBILLET, Rémi GALLET

Excusée : Virginie THIEVENT

Secrétaire de séance : Mme Stéphanie PICOT

Monsieur le Maire fait lecture du procès-verbal du 8 avril 2019 qui est validé par le Conseil municipal à l'unanimité.

L'ordre du jour est abordé :

ORDRE DU JOUR

AFFAIRES GENERALES

- Vote BP 2019

QUESTIONS DIVERSES

Affaires générales

Vote BP 2019

Sur proposition du Maire, et conformément aux orientations budgétaires définies lors de la précédente réunion, le Conseil municipal après délibération, valide à l'unanimité des présents, le budget primitif principal 2019 de la manière suivante :

Section de fonctionnement

- Dépenses 771 340.75 €
- Recettes 771 340.75 € (dont 66 454.75 € de report)

Section d'investissement

- Dépenses 1 036 302.46 € (dont 211 290.39 € de report)
- Recettes 1 036 302.46 €

Sur proposition du Maire, et conformément aux orientations budgétaires le Conseil municipal après délibération, valide à l'unanimité des présents, le budget annexe « Les Jardins de Jean » 2019 de la manière suivante :

Section de fonctionnement

- Dépenses	300 000 €
- Recettes	300 000 €

Section d'investissement

- Dépenses	300 000 €
- Recettes	300 000 €

Questions diverses

1. Monsieur le Maire fait part au Conseil municipal d'une demande de la part de TDF pour l'implantation d'un pylône de relai téléphonique sur la commune de Dampierre, de préférence sur des terrains communaux que l'opérateur achèterait.
Après débat, le Conseil municipal souhaite avoir plus d'informations sur ce projet avant de prendre position.
2. Monsieur le Maire informe le Conseil municipal qu'il est nécessaire de définir un emplacement pour la plantation de l'arbre des valeurs, démarche symbolique mise en place dans le cadre du centenaire de l'armistice de la guerre 14-18. Le Conseil municipal propose que la commission fleurissement choisisse l'emplacement lors de sa prochaine réunion avant de le valider.
3. Monsieur le Maire informe le Conseil municipal de la sollicitation du CAUE pour l'adhésion 2019 (montant 150 €). Après débat, le Conseil municipal décide de ne pas adhérer pour cette année car il n'y a pas de besoin.
4. Monsieur le Maire informe le Conseil municipal de la possible adhésion à l'AMRF pour 2019. Après débat, le Conseil municipal décide de ne pas adhérer à cette association puisque la commune adhère déjà à l'Association des Maires du Jura..
5. Monsieur le Maire informe le Conseil municipal que la commune de PETIT MERCEY adhère à la SPA de Biarne contrairement à DAMPIERRE. Il précise qu'il faut une délibération donc ce point sera abordé lors de la prochaine réunion du Conseil.
6. Monsieur le Maire informe le Conseil municipal que les inscriptions aux formations élus proposées par l'AMJ en juillet doivent se faire avant le 24 avril prochain.
7. Monsieur GOUNAND informe le Conseil municipal d'une demande d'emplacement pour une activité de crêperie sur le marché le dimanche matin.
8. Monsieur GOUNAND informe le Conseil municipal de la visite de la maison éclusière qui s'est déroulée ce jour à 16h00 avec le BE qui va réaliser l'étude de faisabilité.

9. Monsieur FALCONNET informe le Conseil municipal de la visite de la forêt suivie de la chasse aux œufs en partenariat avec l’APE de Dampierre, le samedi 20 avril prochain à 9h au Chemin Blanc.
Il précise qu’un concours de pêche de carpes de 3 jours aura lieu en même temps.
10. Monsieur MARTIN rappelle au Conseil municipal la visite de la commune de PETIT-MERCEY programmée le 15 juin prochain. Il précise que celle-ci est ouverte aux élus mais également aux membres des commissions.
11. Madame NONNOTTE remercie pour la réfection de la voirie dans la zone industrielle. Elle précise que le panneau « Voie sans issues » est tombé et qu’il est nécessaire de le remettre en place.
12. Madame HONORIO souhaite revenir sur le point de la vente ambulante abordé lors du dernier Conseil. Elle aurait aimé avoir un peu plus d’informations sur le projet et des éléments complémentaires avant de prendre sa décision. M. le Maire apporte des précisions sur les échanges qu’il a eu avec le demandeur.
13. Monsieur DESTAING remercie la commune de Dampierre pour avoir coupé l’arbre devant chez lui qui était malade et dangereux.
14. Monsieur LAHAXE fait un retour au Conseil municipal des questionnaires. Il en ressort que les habitants sont très favorables aux réunions de quartier. Il informe qu’une réunion avec les jeunes sera programmée fin avril début mai. La prochaine étape est la programmation des réunions de quartier pour les différents travaux.
15. Monsieur LAHAXE fait lecture du courrier de Monsieur Michel FALCONNET reçu en mairie ce jour. Monsieur le Maire demande à ce qu’il soit rencontré et précise qu’une réponse écrite lui sera faite. Les points abordés ne sont pas tous du même enjeu, ni de la même priorité, certains étant déjà en cours de traitement.
16. Monsieur LAHAXE fait part au Conseil municipal de son sentiment concernant l’avancement des projets de la commission fleurissement qui sont très rapides. Mesdames MEYER et VALENTIN lui précisent que les plantations doivent se faire maintenant suivant le planning établi par le service technique. M. le Maire ne souhaite pas « freiner » le rythme des commissions qui fonctionnaient déjà parfaitement et qui viendront se recaler sur l’ensemble des démarches entreprises ou à venir.
17. Monsieur le Maire fait part au Conseil municipal des mails et des vidéos que la mairie reçoit d’une habitante de la commune concernant les nuisances sonores qui se déroulent au city stade par les jeunes. Comme elle lui a demandé il propose de recevoir cette personne pour pouvoir débattre de cette situation.

Fin de la séance à 22H30